

Paris, le 26 juillet 2017

Quantum Genomics lève 8,2 M€ en Europe et aux Etats-Unis

Quantum Genomics (Euronext Growth - FR0011648971 - ALQGC), société biopharmaceutique dont la mission est de développer de nouvelles thérapies pour des besoins médicaux non satisfaits dans le domaine des maladies cardiovasculaires, annonce le succès d'une augmentation de capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription (DPS) au profit d'une catégorie spécifique d'investisseurs, d'un montant de 8,2 M€, à travers l'émission de 2 191 698 actions à bons de souscription d'actions (ABSA) au prix unitaire de 3,75 €.

Cette levée de fonds de 8,2 M€ pourra être portée à 16,0 M€ en cas d'exercice de l'intégralité des BSA. Elle vise à soutenir les programmes de développement de Quantum Genomics, dont l'étude de phase II dans l'hypertension artérielle qui sera lancée à l'automne 2017 aux Etats-Unis.

Baptisée NEW-HOPE, pour « **N**ovel **E**valuation **W**ith QGC001 in **H**ypertensive **O**verweight **P**atients of multiple **E**thnic origins », cette étude clinique permettra d'évaluer l'efficacité du QGC001 sur 250 patients hypertendus à plus haut risque cardiovasculaire. Faisant suite aux recommandations de la FDA (Food and Drug Administration), elle ciblera principalement une population d'hypertendus avec un profil particulier dit « Low Renin High Vasopressin » (LRHV - concentration de rénine basse et de vasopressine élevée), qui présente souvent une hypertension artérielle résistante, qui est mal contrôlée ou non traitée par les médicaments actuels.

A l'issue de cette étude – dont les résultats sont attendus au 1^{er} semestre 2019 – un essai clinique de phase III pourrait alors être initié avec QGC001.

Lionel Ségard, Président Directeur-Général de Quantum Genomics, déclare :

« Nous remercions les investisseurs internationaux spécialisés qui ont participé à cette levée de fonds pour leur confiance. »

Les résultats de l'étude de phase IIa sur notre candidat-médicament QGC001 présentés mi-juin ont parfaitement répondu à nos attentes, confirmant son effet antihypertenseur sur l'homme et son efficacité croissante en fonction de la gravité de l'hypertension. QGC001 s'affiche donc comme particulièrement adapté à la population des hypertendus à haut risque cardiovasculaire qui représente le plus fort potentiel de marché, compte tenu de l'absence de traitement satisfaisant à ce jour. Pour mémoire, l'hypertension compliquée à contrôler concerne un tiers des patients hypertendus et 10% des patients sont totalement résistants aux traitements actuels.

Avec ce financement, nous allons pouvoir lancer un essai clinique de phase II de plus large ampleur sur une population beaucoup plus ciblée d'hypertendus sévères, voire résistants, dès l'automne aux Etats-Unis. A l'issue de cette seconde étude clinique, QGC001 sera susceptible de passer directement en phase III, ce qui est parfaitement en ligne avec le plan de développement annoncé par la société. »

Principales caractéristiques de l'augmentation de capital

Nature de l'opération et type d'offre

Cette levée de fonds est réalisée à travers une augmentation de capital par émission d'actions à bons de souscription d'actions (ABSA), assorties chacune d'un BSA, avec suppression du droit préférentiel de souscription, au profit d'une catégorie de bénéficiaires.

Cadre juridique de l'émission

Faisant usage des délégations de compétence consenties par l'Assemblée générale mixte en date du 8 juin 2017, en vertu de la 10^{ème} résolution, le Conseil d'administration réuni le 25 juillet 2017 a décidé du principe de cette augmentation de capital au profit d'une catégorie d'investisseurs conformément aux dispositions de l'article L.225-138 du code de commerce telle que définie dans la 10^{ème} résolution.

Prix de souscription

Les ABSA ont été souscrites à un prix de 3,75€ par action, correspondant à une décote de 13,4% sur le cours moyen pondéré par les volumes des 5 dernières séances de bourse (4,33 €).

Nombre de titres émis et pourcentage de dilution résultant de l'émission

L'opération se traduit par l'émission de 2 191 698 actions nouvelles au prix unitaire de 3,75 €, soit une dilution d'environ 20,0%. Sur la base d'un capital social composé de 8 745 903 actions avant l'opération, l'augmentation de capital porte le nombre total de titres composant le capital à 10 946 189 actions.

Les actions nouvelles émises portent jouissance à compter du 1^{er} janvier 2017 et sont négociables sur le marché Euronext Growth à Paris à compter du 26 juillet 2017. Elles sont admises sur la même ligne de cotation que les actions anciennes (ISIN : FR0011648971) dès leur admission aux négociations.

A titre indicatif, la participation d'un actionnaire détenant 1,00% du capital social de la société préalablement à l'émission, est portée à 0,80%, et 0,69% en cas d'exercice de l'intégralité des BSA.

Caractéristiques des bons de souscription d'actions

Chaque action nouvelle émise est assortie d'un bon de souscription d'actions, soit l'émission de 2 191 698 BSA.

Les BSA donnent le droit de souscrire à une action nouvelle Quantum Genomics, à raison de 4 BSA pour 3 actions, à un prix d'exercice unitaire de 4,75 €.

Les BSA pourront être exercés à tout moment, jusqu'au 26 janvier 2020.

L'exercice de la totalité des BSA entraînerait la création de 1 643 774 actions nouvelles supplémentaires (soit une dilution maximale, actions nouvelles émises au titre de l'augmentation de capital incluses, de l'ordre de 30%), représentant un produit d'émission total potentiel de 16,0 M€.

Conformément à l'article L. 228-103 du Code de commerce, les porteurs de BSA sont regroupés en une masse, dotée de la personnalité morale, afin de défendre leurs intérêts communs.

L'Assemblée Générale des porteurs de BSA est appelée à autoriser toutes modifications au contrat d'émission et à statuer sur toute décision que la loi applicable soumet à son autorisation.

L'Assemblée Générale des porteurs de BSA est également appelée à se prononcer sur toute décision relative à une fusion ou une scission de la Société, conformément aux articles L. 228-65, I,

3°, L. 236-13 and L. 236-18 du Code de commerce, ces dispositions, au même titre que celles de l'article L. 278-73 du Code de commerce, étant applicables.

Conformément à la législation applicable, chaque BSA comporte un droit de vote lors de l'Assemblée Générale des porteurs de BSA.

L'Assemblée Générale des porteurs de BSA réunie sur première convocation ne délibère valablement que si les porteurs de BSA présents ou représentés possèdent au moins le quart des BSA ayant le droit de vote. L'Assemblée Générale des porteurs de BSA réunie sur deuxième convocation ne délibère valablement que si les porteurs de BSA présents ou représentés possèdent au moins le cinquième des BSA ayant le droit de vote.

Les délibérations de l'Assemblée Générale des porteurs de BSA sont prises à la majorité des deux-tiers des voix des porteurs de BSA présents ou représentés.

Conformément à l'article L. 228-47 du Code de commerce, le premier représentant de la masse des porteurs de BSA sera Aether Financial Services.

Le représentant de la masse, en l'absence de toute décision contraire de l'Assemblée Générale des porteurs de BSA, aura le pouvoir, pour le compte de la masse des porteurs de BSA, d'effectuer tous actes relatifs à la gestion de la défense des intérêts communs des porteurs de BSA.

La mission du représentant de la masse des porteurs de BSA sera exercée dans les conditions prévues par la législation et la réglementation en vigueur.

Les conditions de convocation, de réunion et d'organisation de la tenue de l'Assemblée Générale des porteurs de BSA seront celles prévues par la législation et la réglementation en vigueur.

Les règles d'ajustement des BSA sont les modalités d'ajustement usuelles pour ce type d'opérations.

Valeur théorique des BSA

La valeur théorique d'un BSA ressort à 0,66 €, avec l'hypothèse d'une volatilité de 30%, sur la base du cours moyen pondéré par les volumes des 20 dernières séances de Bourse qui est égal à 4,75 € (formule de Black & Scholes).

Engagement d'abstention de la Société et des mandataires sociaux

Dans le cadre de l'opération :

- la société s'est engagée à ne pas émettre d'actions ou autres valeurs mobilières donnant accès au capital pendant une période de 150 jours suivant la date de règlement-livraison des titres émis, sous réserve des exceptions usuelles ;
- les membres du Conseil d'administration et du Comité exécutif se sont engagés à ne pas céder les actions qu'ils détiennent pendant une période de 90 jours suivant la date de règlement-livraison des titres émis, sous réserve d'exceptions usuelles.

L'opération a été réalisée avec le concours de la banque Maxim Group pour les Etats-Unis et d'Invest Securities pour l'Europe.

CONTACTS

Quantum Genomics

Lionel Ségard
Président-Directeur Général
+33 1 85 34 77 77

Quantum Genomics

Marc Karako
Vice-Président Finance et relation
investisseurs
+33 1 85 34 77 75
marc.karako@quantum-genomics.com

SO BANG

Francis Temman
Communication médias et scientifique
+33 6 50 92 21 56
francis.temman@orange.fr

ACTUS finance & communication (Europe)

Jean-Michel Marmillon
Relations presse
+33 1 53 67 36 73
jmmarmillon@actus.fr

A PROPOS DE QUANTUM GENOMICS

Quantum Genomics est une société biopharmaceutique dont la mission est de développer de nouvelles thérapies pour des besoins médicaux non satisfaits dans le domaine des maladies cardiovasculaires, notamment l'hypertension artérielle et l'insuffisance cardiaque.

Quantum Genomics développe une nouvelle approche thérapeutique basée sur l'inhibition de l'Amino-peptidase A au niveau cérébral (BAPAI - Brain Amino-peptidase A Inhibition), résultat de plus de vingt années de recherche au sein du laboratoire "Neuropeptides Centraux et Régulations Hydrique et Cardiovasculaires" (Collège de France, INSERM, CNRS, Université Paris Descartes), dirigé par le Dr. Catherine Llorens-Cortes. Ce laboratoire est associé à Quantum Genomics à travers un laboratoire commun public/privé, baptisé CARDIOBAPAI, labellisé par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) depuis 2015.

Quantum Genomics, basée à Paris et New York, est cotée sur le marché Euronext Growth à Paris (FR0011648971 - ALQGC).

 @ALQGC_EN

 Quantum Genomics